

Communiqué de presse

Berne, le 25 mai 2022

Le Conseil fédéral adopte le premier volet de mesures pour la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers.

ARTISET, Aide et soins à domicile Suisse, senesuisse et Association Spitex privée Suisse ASPS recommandent d'accepter le projet du Conseil fédéral sans modification

Le contre-projet indirect à l'initiative sur les soins infirmiers contient des mesures substantielles qui permettent de lutter contre la pénurie de personnel qualifié dans le domaine des soins. Le Conseil fédéral, également de cet avis, les a adoptées à l'intention du Parlement dans le cadre de la première étape de la mise en œuvre du nouvel article constitutionnel relatif au renforcement des soins infirmiers. Aide et soins à domicile Suisse, Association Spitex privée Suisse ASPS, senesuisse et ARTISET approuvent la décision du Conseil fédéral et recommandent d'accepter ce projet dans son intégralité.

Les soins infirmiers doivent être renforcés de manière durable. C'est, en résumé, la tâche que le peuple a confiée aux autorités lorsqu'il a voté en faveur de l'article constitutionnel visant à renforcer les soins infirmiers. Compte tenu du vieillissement de la population et de la pénurie croissante de personnel qualifié, sa mise en œuvre doit être réalisée le plus rapidement possible. À cet effet, le Conseil fédéral souhaite dans un premier temps recourir aux mesures du contre-projet indirect, que le Parlement avait adoptées au printemps 2021. Il envoie donc ce premier volet de mesures pour la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers en consultation au Parlement.

Senesuisse, Association Spitex privée Suisse ASPS, Aide et soins à domicile Suisse, ARTISET et l'association de branche CURAVIVA approuvent cette procédure, car le contre-projet indirect contient un ensemble de mesures substantielles qui peuvent être rapidement mises en œuvre et permettent de contrer la pénurie de personnel qualifié:

- des contributions de formation d'environ un milliard de francs au total pourraient être allouées;
- les compétences du personnel soignant seraient élargies;
- les besoins en soins des personnes présentant des pathologies complexes et de celles qui ont besoin de soins palliatifs seraient pris en compte dans la loi.

Ce train de mesures a été soutenu par une large alliance politique dans le cadre des débats parlementaires portant sur le contre-projet indirect à l'initiative sur les soins infirmiers. Si certains éléments du volet étaient remis en question ou qu'un débat de fond sur le projet était mené, sa mise en œuvre risquerait d'être retardée inutilement et il pourrait en résulter des préjudices substantiels.

CONTACTS

ARTISET

Daniel Höchli, Directeur, tél. : 031 385 33 48, e-mail : media@artiset.ch

Aide et soins à domicile Suisse

Marianne Pfister, Directrice, tél. : 031 381 22 81, e-mail : kommunikation@spitex.ch

senesuisse

Christian Streit, Directeur, tél. : 031 911 20 00, e-mail : chstreit@senesuisse.ch

Association Spitex privée Suisse ASPS

Marcel Durst, Directeur, tél. : 031 370 76 86 ou 079 300 73 59, e-mail : marcel.durst@spitexprivee.swiss

ARTISET est la fédération des prestataires au service des personnes ayant besoin de soutien. Aux côtés de ses associations de branche CURAVIVA, INSOS et YOUVITA, la fédération s'engage pour les prestataires qui prennent en charge, soignent et accompagnent les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les enfants et adolescent·e·s. Au total, 3'100 membres ainsi que leurs salarié·e·s bénéficient d'un soutien dans l'accomplissement de leur mission par la défense active de leurs intérêts, des connaissances spécialisées actuelles, des prestations attrayantes et des offres de formation initiale et continue sur mesure. artiset.ch

CURAVIVA, l'association de branche des prestataires de services pour les personnes âgées, fait partie de la fédération ARTISET et s'engage pour ses 1'700 organisations membres et les personnes qu'elles prennent en charge. La mobilisation pour la dignité et la qualité de vie des personnes âgées ainsi que pour une prise en charge, des soins et un accompagnement professionnel de qualité et adaptés aux besoins individuels occupe une place centrale. Les membres bénéficient d'un soutien au travers d'une défense active de leurs intérêts, de prestations attrayantes, de connaissances spécialisées actuelles et d'offres de formation sur mesure. curaviva.ch

Aide et soins à domicile Suisse, l'association faitière nationale compte 24 associations cantonales auxquelles les env. 500 organisations d'Aide et soins à domicile sont affiliées. Environ 40'000 collaboratrices et collaborateurs soignent et prennent en charge chaque année plus de 327'000 clientes et clients et leur permettent ainsi de continuer à vivre dans leur environnement familial. www.aide-soins-domicile.ch

senesuisse représente les intérêts de plus de 400 établissements dans le domaine des soins de longue durée. En notre qualité d'association intervenant dans la prise en charge des personnes âgées, nous nous engageons pour la qualité de l'assistance et la grande diversité des offres. En tant que pays aisé, nous devrions offrir des soins, une prise en charge et une infrastructure de la meilleure qualité qui soit aux personnes âgées. www.senesuisse.ch

Association Spitex privée Suisse ASPS est l'association de branche des organisations Spitex privées. Elle compte 310 membres qui emploient plus de 15'000 collaborateurs dans toute la Suisse. Sa part de marché dans les soins infirmiers varie entre 10 et 45 % selon la région. Les organisations privées intègrent la dimension relationnelle aux soins. Chaque jour, c'est la même personne qui vient à la même heure s'occuper des clientes et des clients. spitexprivee.swiss